

ASSEMBLÉE NATIONALE
1er novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2541

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 27

À l’alinéa 6, substituer au mot :

« via »

le mot :

« par ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.